DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal : le 05/03/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 18/03/2019

SEANCE DU 11 MARS 2019

Délibération n° D-2019-70

OPAH RU Niort - Attribution de subventions pour l'amélioration de l'habitat

Président:

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Rose-Marie NIETO, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU

Excusés:

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Nathalie SEGUIN.

Direction Action Coeur de Ville

OPAH RU Niort - Attribution de subventions pour l'amélioration de l'habitat

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de la deuxième OPAH RU, arrivée à terme le 31 décembre 2017, les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs disposent d'un délai d'un an pour engager les travaux et de trois ans pour les achever.

A ce jour, après achèvement des travaux par les propriétaires, 6 demandes de versement des subventions ont été déposées à la Ville de Niort. Elles concernent l'amélioration de 5 logements de propriétaires occupants et de 1 logement de propriétaires bailleurs.

Les travaux subventionnables sont financés comme suit :

	Subvention ANAH	Subvention	Total des subventions			
		Ville de Niort				
Logement 1	12 000,00 €	2 000,00 €	14 000,00 €			
Logement 2	12 000,00 €	2 000,00 €	14 000,00 €			
Logement 3	9 385,50 €	1 564,30 €	10 949,80 €			
Logement 4	12 000,00 €	2 000,00 €	14 000,00 €			
Logement 5	12 000,00 €	2 000,00 €	14 000,00 €			
Logement 6	30 500,00 €	15 254,40 €	45 754,40 €			
Total	87 885,50 €	24 818,70 €	112 704,20 €			

Les subventions de la Ville de Niort sont attribuées selon les mêmes conditions que celles de l'Anah, en application du règlement National Anah en vigueur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser le versement de la subvention aux propriétaires bénéficiaires, pour un montant total de 24 818,70 €

LE CONSEIL ADOPTE

 Pour :
 43

 Contre :
 0

 Abstention :
 0

 Non participé :
 0

 Excusé :
 2

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT

Demande de paiement subventions Ville de Niort - Conseil municipal 11 Mars 2019

Propriétaire	Adresse	Adresse des logements aidés	Nombre de logements	Type de projet	Fin de travaux	Montant des travaux TTC	Dépense subventionnée <u>par l'Anah</u>	Montant des subventions	Taux/prime ANAH	Dépense subventionnée <u>par la Ville de</u> <u>Niort</u>	Montant des subventions VILLE de Niort	Taux/prime VILLE	Montant des subventions CAN	Taux/
		176 avenue de Limoges 79000 NIORT	1	PO TM Habiter Mieux	dec-18	24 212 €	20 000,00 €	12 000,00	50% + ASE 2000€	20 000,00 €	2 000,00 €	10%	/	/
		239 avenue de Paris 79000 NIORT	1	PO TM Habiter Mieux	dec-18	26 089 €	20 000,00 €	12 000,00	50% + ASE 2000€	20 000,00 €	2 000,00 €	10%	/	/
		2 Square Jean Mermoz 79000 NIORT	1	PO TM Habiter Mieux	dec-18	16 503 €	15 643,00 €	9 385,50	50% + ASE 1564€	15 643,00 €	1 564,30 €	10%	/	/
		1 impasse des Lierres 79000 NIORT	1	PO TM Habiter Mieux	dec-18	22 955 €	20 000,00 €	12 000,00	50% + ASE 2000€	20 000,00 €	2 000,00 €	10%	/	/
		56 avenue de Limoges 79000 NIORT	1	PO TM Habiter Mieux	dec-18	23 043 €	20 000,00 €	12 000,00	50% + ASE 2000€	20 000,00 €	2 000,00 €	10%	/	/
		2 rue Alsace Lorraine 79000 NIORT	1	PB Travaux Lourds	dec-18	97 920 €	81 696,00 €	31 093,60	35%+ASE 1500€+ IML 1000€	81 696,00 €	15 254,40 €	15%+ prime vacance 3000€	2 000,00 €	prime vacance